Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 710

Artikel: Scénarios : une porte peut être ouverte ou claquée
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1025230

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONSENSUS (suite et fin)

La crise

ral soit, sinon nommé, du moins «reçu» par l'ensemble de son parti. Consécration d'autant plus indispensable que la récession économique rend plus difficile la pratique du réformisme.
En choisissant un homme qui n'avait pas été retenu par le Parti socialiste, qui ne manque peut-être pas de qualités personnelles, mais qui est dépourvu de tout rayonnement, en l'imposant, dès le premier tour, par simple mot d'ordre de coulisse, le Parlement a lancé un défi aux socialistes.
Après la légère poussée à droite marquée par les élections, après le changement de climat en Allemagne fédérale qui influence très directement la Suisse alémanique, la «formule magique» a été remise en cause par la bande.
On a voulu faire comprendre aux socialistes que leur participation au Conseil fédéral n'est pas de plein droit, mais de second rang et agréée.
Les commentaires radicaux, tels ceux de Richter, ne laissaient aucun doute sur cette interprétation.
Les socialistes ont été placés devant la situation: se soumettre ou se démettre.
L'humiliation du partenaire est la plus détestable des politiques. Mais le fait est accompli. A travers l'amour-propre, c'est plus profondément la dignité qui a été touchée. La trêve des confiseurs ne l'apaisera pas.

A. G.

SCÉNARIOS

Une porte peut être ouverte ou claquée

Le comité central du Parti socialiste suisse a donc décidé la convocation d'un congrès extraordinaire qui jugera de la participation socialiste au Conseil fédéral. Il préparera, en vue de ce congrès historique, un document de réflexion. C'est indispensable. Une porte claquée n'est pas une politique, surtout si on ne sait pas la claquer au moment de l'action chaude.
Dès lors, trois scénarios sont possibles, qui tous trois exigent, pour être joués, quelque préalable. Scénarios qui, pour utiliser une terminologie de relations privées, sont, de manière très classique: l'acceptation, la rupture, la conciliation devant le juge.

UNE CONDITION SINE QUA NON

Le préalable. Aucune stratégie ne peut réussir sans unité dans la manœuvre. Or l'unité, quel que soit le scénario, exige beaucoup de maîtrise.
Imaginons le scénario 2, celui de la rupture, décidé par un congrès extraordinaire. Il faut que la rupture soit confirmée par la consultation référendaire, qu'elle soit acceptée par les participationnistes et, tout aussi difficile, qu'elle n'entraîne pas, tentation de l'opposition, de surenchère verbale gauchisante. Toute stratégie implique une sorte de recentrage. Compte tenu du très large éventail que recouvre actuellement le Parti socialiste, l'exercice de regroupement ne sera pas facile. Mais cette condition est, pour une réussite, «sine qua non».

OU LE PARI SUR LA DURÉE...

Scénario 1. Le Parti socialiste suisse accepte la situation. Il refuse de créer un vide qu'occuperont les représentants d'autres partis ou, avec étiquette de gauche, des hommes de paille de la droite. Il se dit que la durée peut corriger une faiblesse momentanée: dans deux, quatre ans, des hommes ou des femmes aguerris par cette épreuve assureront son rayonnement et sa relève; il pleuvra aussi un jour sur l'adversaire. Raisonnement qui aurait quelque analogie avec celui des communistes français: avaler une couleuvre, mais rester dans la place, pour de futures offensives.
Scénario qui est peut-être possible pour un parti centralisé comme le parti communiste français, difficile pour un parti aussi spontanéiste que le Parti socialiste suisse. Scénario explicable, peut-être, aux militants, mais plus difficilement à l'opinion publique, dans la mesure où elle est douée de mémoire.

OU LA RUPTURE...

Scénario 2. La rupture. Elle implique alors qu'on se donne les moyens de faire sentir son poids. Au Parlement, ce devrait être une autre manière de travailler, mais en sachant que, de toute façon, la droite dispose d'une large majorité. Utilisation énergique du référendum et de l'initiative, mais il en est fait déjà un large usage. Coordination étroite pour des mouvements revendicatifs avec l'Union syndicale suisse. Mais l'USS doit tenir compte de ses propres intérêts et de la capacité mobilisatrice de ses troupes.

Scénario qui implique un pari très délicat sur l'indépendance des moyens de communication de masse: la presse, la radio, la télévision donneront-elles un écho raisonnable à l'«opposition», à ses propositions, à ses critiques? Difficile à imaginer, quand on réalise à quel point elles sont, dans leur ensemble, attirées par le pouvoir en place.
La rupture ne peut, de surcroît, avoir pour finalité un retour en force majoritaire. Ni la situation politique, ni le tripartisme helvétique fondé sur des régionalismes puissants n'autorisent cet espoir. Le retour devrait donc être soumis à une redéfinition de la formule magique. Laquelle? Pour quel terme?

OU LA CONCILIATION...

Scénario 3. La droite, sensible — mais elle vient de démontrer le contraire — à l'image extérieure de la Suisse et à la cohésion nationale, accepte, sous l'égide de quelques «sages», de rediscuter les conditions de l'élection au Conseil fédéral. De toute

façon, la règle de la citoyenneté cantonale, notamment celle de la femme mariée, exige ce réexamen. Ce serait le prétexte. Mais surtout devraient être posées des règles non écrites du respect du choix de la minorité (à moins que ce choix ne soit jugé inacceptable pour des raisons claires qui ouvertement devraient être explicitées). De surcroît, il faudrait aller très vite.
Si un «modus vivendi» de cette nature était établi, des élections au Conseil fédéral rapprochées devraient le mettre à l'épreuve.

En arrière-fond de ces trois scénarios: la Suisse, pays privilégié, dont la richesse est faite, pour une part, de ses placements financiers à l'extérieur, va-t-elle se figer dans un conservatisme dur, avec sursauts contestataires, ou est-elle encore capable de remise en question et d'ouverture?
Difficile d'être optimiste.

TABLE OUVERTE

L'air et la formule 1

Une émission de télévision en direct, c'est une partie visible, ce qui passe à l'antenne, et bien sûr une partie invisible, en coulisses, dans le cas de «Table ouverte», par exemple tous les téléphones de téléspectateurs écartés par le journaliste responsable du tri, et dont la dernière trace après coup est un tas de petites fiches.
La «Table ouverte» de dimanche passé (TV romande), consacrée aux courses de formule 1 en Suisse (faut-il réintroduire de telles courses et lever l'interdiction décrétée après la tragédie du Mans en 1955?) a provoqué, toutes proportions gardées, un nombre considéré comme important de téléphones: plus de quatre-vingts. Preuve que le sujet choisi a suscité quelque intérêt. Avec quelques nuances, pourtant. Ce sont des hommes qui, sauf exceptions, se sont manifestés — la fascination de la vitesse n'opérerait-elle pas auprès des femmes? — en majorité favorables à la création d'un grand prix de formule 1 dans notre pays. Raisons avancées: avantages touristiques — d'autres sports sont nourris par le «sponsoring» et polluent tout autant...
Bizarrement, peu de téléphones en provenance du Valais, bien que les téléspectateurs de cette région soient concernés au premier chef, puisque l'Automobile Club Suisse présente cette semaine une demande d'autorisation pour une course de formule 1 sur l'aérodrome de Sion. Grosse habitude des nuisances dues à la place d'aviation? Voilà qui expliquerait purquoi l'ACS a finalement jeté son dévolu sur Sion plutôt que Lausanne (où les oppositions s'annoncent nombreuses)!
Peu d'interlocuteurs paraissent sensibles à la contradiction manifeste entre l'organisation d'un grand prix de formule 1 et les appels de plus en plus pressants en faveur de la qualité de l'air, avec tout ce que cela suppose comme évolution des mentalités et des habitudes. Le Conseil fédéral pourrait-il vraiment, au mépris de la valeur «exemplaire» d'une telle décision, autoriser une telle manifestation, au moment où le Département de l'intérieur signale que la limite du supportable pour l'homme et la nature a été dépassée (atteintes à la santé dans les villes, dépérissement des forêts), au moment où il invite la population motorisée à renoncer à des courses inutiles en voiture et à rouler en dessous des vitesses maximales prescrites?
Au fait, cette autorisation est-elle seulement de la compétence du Conseil fédéral? Selon certains juristes, seule une initiative populaire pourrait déboucher sur la réintroduction des courses automobiles en circuit fermé en Suisse. Mais les organisateurs sédunois se préparent d'ores et déjà pour 1985... Et voici que l'entreprise de l'ACS réveille d'autres convoitises. L'après-midi même, à la radio romande, le sponsor de l'équipe suisse moto pour le Continental Circus ne voyait-il pas dans l'ouverture aux deux-roues la seule façon de rentabiliser le futur circuit sédunois? Bonne chance aux riverains.

COURRIER

Incorrigible DMF

Sous le titre «Du bon usage de nos fusils d'assaut», Edmond Kaiser se réfère à une information parue le 3 novembre 1983 dans la «Tribune de Genève» (DP 706, 17.11.83).

Permettez-moi de me référer à un papier de la «Tribune-Le Matin» du... 3 novembre 1977, intitulé «Bambins au fusil d'assaut». On y relatait des faits qui s'étaient passés dans la campagne fribourgeoise, à Treyvaux. Les invités d'un commandant de compagnie étaient alors des «enfants des écoles locales âgés de six à dix ans». Il y était encore précisé que «dans l'euphorie de l'heure, les enfants furent même conviés à faire usage eux-mêmes du fusil d'assaut». Il paraît que cela avait choqué pas mal de gens.
Nos élites militaires sont vraiment incorrigibles. Il est vrai qu'en 1983 les invités étaient un peu plus âgés: de dix à quatorze ans. Il y a six ans, un porte-parole du Département militaire fédéral avait estimé, répondant au journaliste Yves Lassueur, que «ce genre de démonstration ne devrait être organisée pour les jeunes qu'à partir de quinze à seize ans», et qu'on devrait se contenter de montrer les cuisines aux plus petits, avec distribution de biscuits à la clé. A cette époque-là, le journaliste chargé de l'enquête concluait, lui, en ces termes: «Et si on les laissait à leur pâte à modeler?»
En fait, ne pourrait-on pas suggérer au DMF de distribuer gratuitement aux gosses de nos écoles le livre d'Edmond Kaiser «La marche aux enfants»? Il constituerait même, me semble-t-il, une excellente lecture pour nos soldats. Et pourquoi ne pas en faire un accessoire obligatoire de leur barda? A vue de nez, cela ne devrait pas surcharger outre mesure le budget militaire, non?

F. Genasci